



## Municipalité de Saint-Victor

### **MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR BEAUCE-NORD**

N° de résolution  
ou annotation

Le 07 mai 2001 à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil à laquelle sont présents Madame la Conseillère Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Alain Mathieu, Victor Bernard, Pierre Tardif et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Etait absent : Monsieur Christian Roy,

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire dit une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu est Monsieur le Maire en demande l'adoption.

65-2001

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session est adopté tel que présenté.

ADOPTE

66-2001

#### **ADOPTION DU DERNIER PROCES-VERBAL**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 02 avril 2001 est adopté tel que présenté.

ADOPTE



## Municipalité de Saint-Victor

N° de résolution  
ou annotation  
67-2001

### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CROIX ROUGE

ATTENDU la demande d'aide financière de la Croix Rouge.

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,  
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera  
pour un montant de 50,00 \$ en guise d'aide financière à  
la campagne de financement de la Croix-Rouge.

ADOPTE

68-2001

### DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE - INSTALLATION D'ENSEIGNES

ATTENDU la demande de la Municipalité de Sainte-  
Clotilde-de-Beauce pour avoir la permission d'installer  
des enseignes pour le trafic lourd sur le territoire de  
la Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor donne  
la permission à la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-  
Beauce de faire l'installation d'enseigne de trafic  
lourd, comme sur leur plan annexé à leur demande, sur le  
territoire de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

69-2001

### DEMANDE POUR DÉMÉNAGER UN CHALET

ATTENDU la demande de Madame Nicole Gilbert et Monsieur  
Robert Rodrigue pour avoir la permission de passer dans  
les chemins de la Municipalité de Saint-Victor pour  
déménager un chalet.

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor donne  
la permission à Madame Nicole Gilbert et Monsieur Robert



N° de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Victor

Rodrigue pour passer dans les chemins de la Municipalité de Saint-Victor pour déménager un chalet. Les déménageurs du dit chalet devront être responsable des bris causé au chemin lors du transport du chalet.

ADOPTE

70-2001

### DEMANDE DE NETTOYAGE DU RUISSEAU DES ORMES

ATTENDU la demande verbal de Monsieur Alain Champagne pour faire nettoyer le ruisseau des Ormes vers le côté nord-est du lot P-77.

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander à la M.R.C. Robert-Cliche de bien vouloir s'occuper pour faire nettoyer le ruisseau des Ormes du côte nord-est du lot P-77 appartenant à Monsieur Alain Champagne. Ce ruisseau est verbalisé et passe dans trois municipalités.

ADOPTE

71-2001

### RUE VEILLEUX - POSAGE D'ÉGOUT PLUVIAL

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater l'Inspecteur municipal, Monsieur Léo-Guy Jacques, à faire les démarche nécessaire pour faire le posage d'égout pluvial à partir de la Rue Commerciale jusqu'au 320 Rue Veilleux et de réparer les tuyaux. Le secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger et l'Inspecteur municipal, Monsieur Léo-Guy Jacques, contacteront les propriétaires pour les avertir des travaux.

ADOPTE



## Municipalité de Saint-Victor

72-2001  
N° de résolution  
ou annotation

### DEMANDE D'AUTORISATION C.P.T.A.Q. - ASPHALTE SARTIGAN LTÉE

**ATTENDU** le projet de Asphalte Sartigan Ltée pour réaménager les lieux de la gravière sise sur les lots P-591 et P-590 pour les remettre à l'agriculture comme le plan de leur projet.

**ATTENDU** que l'exploitation d'une gravière sur les lots P-588 et P-584 a pour but d'améliorer la culture et de rendre l'accès possible entre les lots P-590 et P-588.

**ATTENDU** que tout enlèvement de sol arable sur le lot P-583 servira comme ajout sur les lots P-590 et P-588.

**ATTENDU** que le Maire et les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier.

**ATTENDU** que la présente demande est conforme en tout points avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc  
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appui la demande dans le dossier de la compagnie Asphalte Sartigan et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire et Activités Agricoles du Québec.

ADOPTÉ

73-2001

### TRAVAUX A EXECUTER POUR Été 2001

**ATTENDU** les priorités du Conseil municipal de Saint-Victor pour l'été 2001.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor mandate l'Inspecteur Municipal à faire les travaux suivant pour l'été 2001 :





N° de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Victor

- Rue Doyon:** Excavation sur une distance d'environ 480 mètres de long et l'asphalte en 2002.
- Rue Bernard:** Asphaltage.
- Route du Lac Fortin:** Excavation sur la longueur ou la Municipalité à enlever l'asphalte, sur environ 200 mètres.

ADOPTE

74-2001

### MANDAT A LES CONSULTANTS F.B.G.

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater la Firme de Consultant F.B.G. représenté par Monsieur Denis Fortin pour transmettre les plans des travaux à faire dans la municipalité de Saint-Victor dans le cadre des travaux d'infrastructure Canada-Québec.

ADOPTE

75-2001

### LES COMPTES

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les comptes suivant sont approuvés et adoptés pour paiement :

408	Québectel	18,35 \$
410	Praxair	11,18 \$
411	Hydro-Québec	1 353,69 \$
423	Hydro-Québec	479,08 \$
424	Hydro-Québec	1 270,11 \$
425	Hydro-Québec	97,67 \$
426	Telus Mobilité	198,94 \$
427	Formiciel	682,10 \$
440	Hydro-Québec	431,04 \$
441	Hydro-Québec	4 437,82 \$
442	Parent Doyon Rancourt	3 211,00 \$



N° de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Victor

449	Jérémy Veilleux	206,91	\$
461	Télus	34,45	\$
451	Hydro-Québec	4 227,44	\$
452	M.R.C. Robert-Cliche	499,84	\$
471	Poulin Excavation	251,59	\$
472	Garage Irenée Groleau	30,15	\$
473	Alliance Coop	6 580,47	\$
474	Excavations André Gosselin	7 738,33	\$
475	Magasin Coop	196,62	\$
476	Garage Bizier	64,00	\$
477	Contrôles C.R.	1 817,40	\$
478	Hydro-Québec	32,85	\$
479	Hydro-Québec	1 210,91	\$
480	Télus	18,35	\$
481	DEBB	19,22	\$
482	Services Guy Fortin	13,78	\$
483	Vêtements profession	18,40	\$
484	Atelier d'usinage LB	227,10	\$
485	Sani Gestion	1 121,49	\$
486	Formiciel	73,94	\$
487	Téléphone St-Victor	734,76	\$
488	Biolab	842,11	\$
489	M.R.C. Robert-Cliché	6 068,48	\$
490	Praxair	166,11	\$
491	Ateliers F.L.P.H.	1 921,53	\$
492	Cordonnerie Bureau	51,76	\$
493	Réal Huot	343,15	\$
494	Commerçants de la Chaudière	21,31	\$
495	Daniel Cliche, Avocat	57,51	\$
496	Elyps	120,78	\$
497	Lubrifiants Lub tek	177,38	\$
498	Giroux et Lessard	39 213,74	\$
499	Centre Électrique	239,82	\$
500	Purolator	20,76	\$
509	Teletech	2 294,02	\$
501	Garage Gilles Roy	536,83	\$
502	Les pneus Beaucerons	20,70	\$
503	John Meunier	402,70	\$
504	Centre du Camion	1 259,66	\$
505	Bureautique Guy Drouin	160,08	\$
506	Com. Scolaire Beauce-Etchemin	978,44	\$
507	Jacques Bolduc	15,00	\$
508	Pierre Tardif	15,00	\$

ADOPTE

76-2001

### LEVÉE DE LA SEANCE

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du  
Conseil, que la séance est levée.

ADOPTE

**LE MAIRE**

*Jean Paul Bernard*  
**JEAN-PAUL BERNARD**

**LE SECRETAIRE TRESORIER**

*Marc Belanger*  
**MARC BELANGER**